

# Bio MASSIF CENTRAL viandes

Un projet collectif pour des  
filères viandes ruminants  
biologiques durables du Massif  
Central

Le projet BioViandes est un projet multipartenaire initié en 2018 et piloté par le Pôle Bio Massif Central et devant s'achever en 2021.



## Produire des agneaux à l'herbe avec un minimum de concentré

Dans le cadre du projet BioViandes, un travail est mené sur les systèmes de production de viandes bio (bovins et ovins) majoritairement à l'herbe, afin de mieux en comprendre les contraintes, les enjeux, les résultats ou encore les facteurs de durabilité.

Cette fiche est issue des enquêtes réalisées lors du programme BioViandes. Elle synthétise la conduite d'un agneau d'herbe telle qu'identifiée chez des éleveurs cherchant à maximiser l'utilisation de l'herbe pour élever leurs agneaux

Ce document est une première édition des résultats obtenus diffusés à l'occasion de Tech & Bio (septembre 2019). Il sera intégré dans un futur document plus complet qui intégrera l'ensemble des résultats du travail mené.

**Projet BioViandes financé dans le cadre de la Convention Massif Central par :**



L'élevage ovin herbager engagé en agriculture biologique se caractérise par une très forte prépondérance des surfaces en herbe et un chargement modéré, autour de 0,8 UGB / ha de SFP. Afin de bien exploiter la ressource en herbe, le cheptel est constitué de brebis de race herbagère, de type Ile de France. Le croisement avec des béliers de race précoce, type charmois, accélère la croissance des agneaux sans altérer la conformation.



## Une reproduction calée sur la pousse de l'herbe

En agnelant en fin d'hiver, les brebis disposent d'herbe abondante aux périodes clés de la reproduction :

- ☞ lors de la lutte naturelle d'automne sur les repousses d'herbe pour stimuler fertilité et prolificité
- ☞ au printemps pour couvrir leurs besoins de lactation et assurer une croissance optimale des agneaux



L'agneau d'herbe élevé sous sa mère est donc principalement un agneau de « lait ».

A partir d'avril, la mère bénéficie, au pâturage, des premières pousses d'herbe riches en azote. La croissance de l'herbe maximale de mi-mai à début juin coïncide ainsi avec le pic de lactation, période où les brebis ont les plus forts besoins. Aucune complémentation en aliments concentrés n'est nécessaire.

Les agneaux sont sevrés autour de l'âge de 3 mois en fonction du stock d'herbe sur pied encore disponible et de la date de naissance.



Ceux qui ne sont pas encore finis au sevrage sont mis sur les repousses d'enrubannage et/ou de foin. Ils bénéficient d'une herbe de qualité, avec un risque minime d'infestation parasitaire.

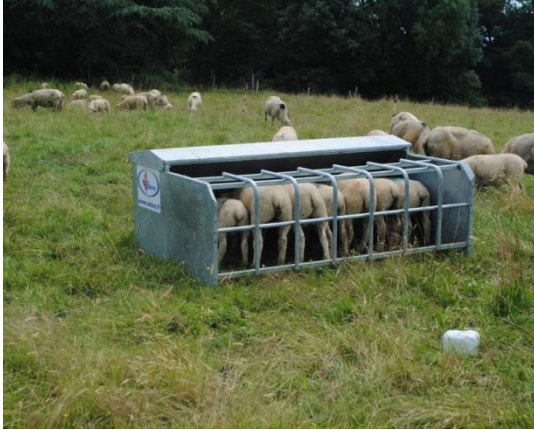
Les besoins en stocks fourragers sont limités, car les brebis restent au pâturage pendant la période hivernale. Elles ne sont rentrées que 10 à 15 jours en bergerie, au moment de l'agnelage, pour faciliter la surveillance et les soins et éviter la prédation.



## Sécuriser le système par la complémentation des agneaux en concentrés

La pousse de l'herbe ralentit avant que la plupart des agneaux soient engraisés. Ils nécessitent alors une complémentation en concentrés pour leur finition. L'allotement des agneaux (par âge, sexe, rang de naissance : simple ou double,...) et la modulation des quantités d'aliments distribués permettent d'accélérer ou de retarder leur finition, et ainsi, d'étaler les ventes.

Par ailleurs, en cas de sécheresse, l'habitude des agneaux à manger du concentré facilite la transition alimentaire lors de leur entrée en bergerie.



Le concentré est généralement constitué de céréales, idéalement produites sur l'exploitation. Il peut néanmoins s'agir d'un mélange de céréales avec un complémentaire azoté ou d'un aliment complet acheté. Ce concentré plus azoté, à 16-18 % de MAT, facilite la croissance et limite les risques d'entérototoxicité. La distribution au pâturage en complément de l'herbe est à privilégier dans la mesure du possible car la rentrée en bergerie génère une surconsommation de concentré. Idéalement, la consommation ne devrait pas excéder 40 kg par agneau.

La réussite de l'engraissement à l'herbe dépend donc de la capacité de l'éleveur à anticiper sur la disponibilité d'herbe en modulant l'âge du sevrage et la distribution de concentré.



## Des adaptations pour répondre au besoin de la filière

Ne produire que des agneaux d'herbe au printemps ne permet pas de répondre au besoin d'étalement de la production de la filière. Plusieurs solutions alternatives sont envisageables :

- Produire des agneaux de report en ralentissant la croissance des agneaux pour échelonner leur finition sur l'été et l'automne.
- Etaler les dates d'agnelage, par exemple en avançant les premiers lots de mise-bas sur décembre – janvier pour fournir des agneaux à Pâques. Certaines brebis qui n'agnèlent pas au printemps, peuvent être remises en lutte pour un agnelage de rattrapage à l'automne.
- Réaliser plusieurs périodes d'agnelages en fonction des objectifs de vente, avec des races qui se désaisonnent naturellement.

Toutefois, la plupart de ces agneaux devront être finis en bergerie faute d'herbe disponible. Les agneaux produits en contre-saison nécessiteront systématiquement davantage de concentré, induisant un surcoût alimentaire.

---

*Crédit photo:* CIIRPO et Bernadette VIGNAUD

### Synthèse des données et rédaction

Fabrice Vassord, CDA 43

Bernadette VIGNAUD, CDA 03

3<sup>ème</sup> trimestre 2019

### Le projet BioViandes

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle Bio Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont

89 avenue de l'Europe - BP 35 / 63 370 LEMPDES

Tél/fax : 04 73 98 69 57

@ : <https://www.pole-bio-massif-central.org> et <https://bioviandes.bioetclac.org>

Contact : Myriam Vallas / Mail : [myriamvallas@free.fr](mailto:myriamvallas@free.fr)

**Remerciements:**

Nous tenons à remercier les 26 éleveurs enquêtés pour leur temps et les informations et expériences partagées. Nous remercions l'ensemble des partenaires techniques du projet BioViandes Massif Central pour la réalisation et l'analyse de enquêtes : Marianne Philit (ARDAB), Fabien Plasson (CA 03), Camille Sonnet (FEDER), Delphine Cubizolle (APABA), Philippe Halter (CA 43), Phillipe Allaix (CA 42), Bernadette Vignaud (CA 03), Fabrice Vassort (CA 42), Chloé Montcher (Haute Loire Bio), Marie Redon (Bio 63), Laurianne Vollet (Bio 46), Emilie Ollion (Parlez cornes), Christèle Pineau (IDELE),

**En savoir plus sur le projet Bioviandes :**

Un large collectif d'acteurs de l'amont, du développement, de l'aval, de la recherche, et de l'enseignement s'est constitué autour d'un projet de filières, BioViandes Massif Central, pour faire d'une demande croissante en viande bio de ruminants une opportunité pour le Massif Central, bassin majeur de production.

Or, nombre des systèmes bovins allaitants sur ce territoire restent très dépendants des aides à l'AB, notamment parce qu'ils ne répondent pas pleinement à la demande du marché. Par ailleurs, les filières viandes biologiques en plein développement ont des contraintes fortes, fragilisées par la variabilité de la production bio en termes de volumes ou de qualité des carcasses.

Dans ce contexte, via une approche collaborative et une volonté de favoriser une articulation forte entre amont et aval, BioViandes a pour objectif le développement de filières durables de viandes biologiques de ruminants sur le Massif Central, valorisant tout particulièrement l'herbe et contribuant au développement local. Pour ce faire, les partenaires visent :

- Un développement concerté des filières viandes bio,
- Un renforcement des capacités des éleveurs bio à engraisser en majorité à l'herbe,
- Un apport de réflexions/connaissances mobilisables par les acteurs des filières dans leurs démarches de structuration et de recherche de débouchés pour la viande bio de ruminants produits sur le MC à base d'herbe.

Durée prévisionnelle du projet : 2018-2021 en deux tranches, dont la tranche 1 en cours, a débuté au 1er janvier 2018 pour finir fin 2019.

**Partenaires du projet Bioviandes Tranche 1 :**

